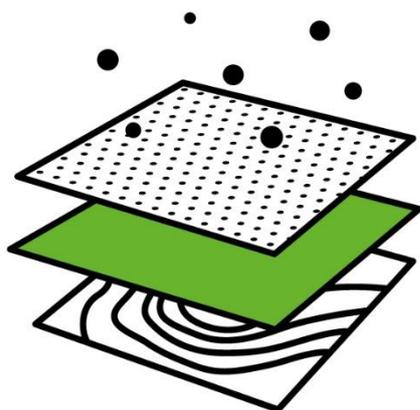




MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PLANIF TERRITOIRES

Imaginons ensemble
nos territoires de demain

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Réseau Planif Territoires

DGALN / DHUP / UP3 – 2025

- 1. Le réseau Planif Territoires en bref**
- 2. La gouvernance partenariale du réseau**
- 3. Tour d'horizon de l'année**
- 4. Les chantiers thématiques**
- 5. Les temps forts nationaux**
- 6. Les référents locaux en action**

Préambule

Deux ans après la refonte du réseau Planif Territoires, l'année 2024 a permis d'approfondir les différents axes de travail définis lors de cette transformation. Au fil de l'année, Planif Territoires a permis aux acteurs du réseau de poursuivre l'exploration des principaux enjeux de la planification territoriale à travers ses groupes de travail thématiques, ses ateliers collaboratifs et ses événements.

Ces initiatives ont favorisé les partages d'expériences, l'élaboration de recommandations de bonnes pratiques et le développement d'outils dédiés à l'accompagnement des territoires dans leurs transitions.

L'implication des membres et partenaires a été essentielle pour assurer la cohérence et la continuité des travaux. La dynamique collective, engagée depuis 2022, a ainsi été renforcée. Le présent rapport d'activité rend compte de ces travaux.

La démarche du réseau Planif Territoires montre son intérêt en renforçant le rôle de l'État en tant que « facilitateur » dans un contexte politique et législatif mouvant. Le réseau permet aux acteurs de la planification d'échanger et de partager leurs expériences. Il relie les territoires et les agents, confrontés aux défis qu'ils ont en commun, pour façonner les politiques publiques nationales d'aujourd'hui et de demain. En offrant cette mise en perspective, il favorise l'amélioration des pratiques et des outils pour une planification plus agile et résiliente.

1.

Le réseau Planif Territoires en brief

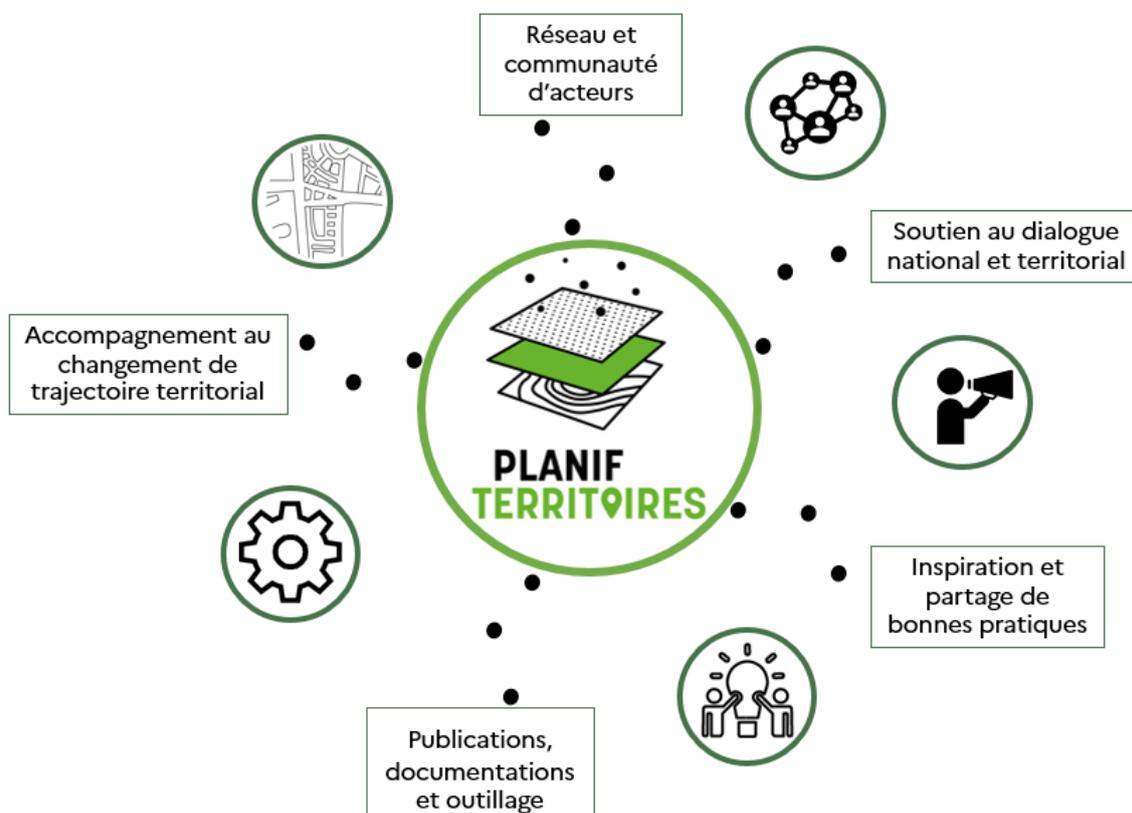
Présentation

Le réseau Planif Territoires est le réseau national d'acteurs engagés dans la planification territoriale qui a vocation à :

- **Fédérer** et **favoriser la coopération** entre les professionnels en charge de PLUi et de SCoT ;
- **Faciliter les échanges** entre pairs ;
- **Promouvoir les bonnes pratiques** en matière de planification aux différentes échelles, notamment dans l'articulation entre PLU(i) et SCoT.

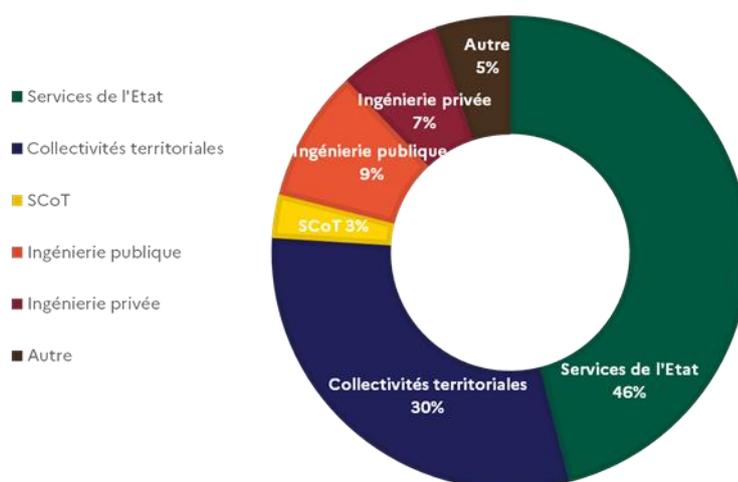
Lancé en 2022, le réseau Planif Territoires succède au Club PLUi, mis en place en 2013 pour faciliter l'élaboration et le déploiement des PLUi. Dans un contexte de besoin croissant d'outillage et d'accompagnement au changement de trajectoire locale ainsi qu'à la mise en œuvre des stratégies nationales bas-carbone et de sobriété foncière, le réseau Planif Territoires s'ouvre aux SCoT en réunissant une vaste communauté d'acteurs : communes, EPCI compétents, structures porteuses de SCoT, services déconcentrés, agences d'urbanisme, PNR, bureaux d'études, CAUE...

Planif Territoires accompagne le changement de trajectoire à l'œuvre dans les territoires. A l'écoute des évolutions des territoires et de leurs pratiques, le réseau encourage les bonnes pratiques qu'il partage et diffuse.



En 2024, l'équipe d'animation du réseau Planif Territoires a procédé à la mise à jour de la liste des inscrits : **plus de 2 000 membres, issus de tous horizons, suivent désormais les actualités du réseau !**

MEMBRES DU RÉSEAU



Son offre de service

L'offre de service du réseau Planif Territoires se déploie autour de trois piliers :

- ✓ **La mise en réseau des acteurs par une communauté** qui s'articule sur deux échelles d'animation qui s'alimentent mutuellement :
 - **Niveau national** par des séminaires et des groupes de travail nationaux, la mobilisation des têtes de réseau par une gouvernance partenariale, le portage des démarches par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN) ;
 - **Niveau local** par les réseaux locaux de Planif Territoires et leurs référents, à l'initiative des services déconcentrés de l'Etat (directions départementales ou régionales) et de partenaires volontaires, et qui déploient, dans leur territoire respectif, une animation autour des questions de planification territoriale.
- ✓ **Le partage de bonnes pratiques et de retours d'expérience** à travers la lettre d'info, les webinaires, ou via le centre de ressources en cours de construction, le réseau Planif Territoires met en lumière des initiatives et pratiques locales inspirantes.
- ✓ **La production de méthodologies et d'outils** à destination des acteurs de la planification en proposant des ateliers participatifs lors des événements, des études et outils développés dans le cadre de la feuille de route thématique du réseau.

Communauté nationale	Des réseaux près de chez vous	Partage de bonnes pratiques	Mise à disposition d'outils
<ul style="list-style-type: none"> • Les rencontres nationales • Webinaires • Séminaires • Groupes de travail nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Déclinaisons territoriales du réseau • Animation régulière et locale par les services de l'état 	<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages et retours d'expériences • Lettre d'info • Site internet modernisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers participatifs • Etudes et outils développés par les chantiers thématiques

La feuille de route thématique

Les politiques de sobriété foncière agissent comme un catalyseur du changement de trajectoires locales et exigent de faire évoluer nos pratiques et nos modes de faire. C'est dans ce contexte que le réseau Planif Territoires a souhaité travailler sur des enjeux de méthode fondamentaux (concilier l'ensemble des enjeux de la planification, passer de la stratégie à la traduction opérationnelle...). En s'appuyant notamment sur les ateliers collectifs de l'évènement de lancement en 2022, le réseau a établi sa feuille de route thématique 2023 et 2024 autour de quatre axes de travail. Les actions réalisées au cours de l'année 2024 sont présentées et détaillées au sein de la partie 4.

1 | ACTEURS

Le rôle des acteurs de la planification, particulièrement des élus, à l'heure du ZAN et de la SNBC

2 | DENSITÉ

L'intégration et l'appréhension de la densité en planification urbaine

3 | RENATURATION

L'intégration des enjeux de renaturation en planification

4 | BAS CARBONE

La planification bas-carbone comme levier pour la décarbonation des territoires.

Quelques chiffres en bref pour l'année 2024



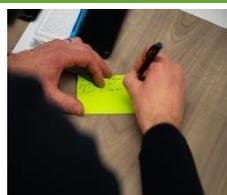
1 table-ronde,
5 ateliers et 4
mini-
conférences



+ de 600
participants
pour le
webinaire
densité



3^{ème} édition des
rencontres
nationales :
200 participants



1 lettre d'info
4 chantiers
thématiques



Près de 2000
membres au
sein du réseau

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur la page web de Planif Territoires : <https://www.planif-territoires.logement.gouv.fr>

2.

La gouvernance partenariale du réseau

L'équipe d'animation du réseau Planif Territoires

L'équipe d'animation du réseau est pilotée par le **bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie** (bureau UP3, anciennement QV3) de la DGALN.

Porté par **Laurent LEBON** (Chef du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie) et **Roxane JOLY** (Cheffe de projet animation des réseaux de la planification), le réseau est accompagné par Neoclide qui intervient en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (assisté par Gleech sur la communication du réseau).

Gouvernance du réseau

Un pilotage partenarial

Depuis 2022, le réseau Planif Territoires est piloté en partenariat avec l'**AMF** (Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité), **Intercommunalités de France**, **France Urbaine**, la **FNAU** (Fédération nationale des Agences d'urbanisme), la **Fédération nationale des SCoT**, le **Cerema** et le **CNFPT** (Centre National de formation de la Fonction Publique Territoriale).

Ce pilotage partenarial s'est organisé en 2024 autour de temps collectifs (notamment la réunion en janvier qui permis d'aborder le bilan des activités et panorama des chantiers lancés en 2023, l'actualisation de la feuille de route du réseau pour l'année 2024, le programme du webinaire sur la densité) complétés d'échanges bilatéraux en automne : communication sur les chantiers en cours (rencontres nationales 2024, animation des réseaux locaux, lettres d'info et groupes de travail thématiques), bilan et perspectives du cycle d'ateliers sur le rôle de l' élu dans la planification, point d'étape et perspectives du GT Ingénierie.



Dans le cadre des travaux thématiques engagés par le réseau, de nouvelles synergies se construisent avec plusieurs partenaires, dont la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF), la Fédération nationale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (FNCAUE), l'Association des Directeurs Généraux des Communautés de France (ADGCF), l'Office français de la biodiversité (OFB) ou encore l'Agence de la transition écologique - ADEME. Ces échanges réguliers permettent d'enrichir les réflexions, de croiser les expertises et de consolider un écosystème d'acteurs engagés autour des enjeux de planification. Des partenariats avec ces instances existent également dans les territoires via les réseaux locaux Planif Territoires.



3.

Tour d'horizon de l'année

Webinaire sur la planification de la densité

- Regards croisés, retours d'expérience et échanges pour alimenter la feuille de route du réseau

Février 2024

1^{er} café des réseaux locaux « Œuvrons ensemble pour la sobriété foncière »

- Avec les témoignages inspirants des réseaux Île-de-France et Bretagne

1^{ère} rencontre des référents locaux de l'année

Mai

GT Ingénierie de la planification

- Panorama des travaux réalisés et perspectives

Avril

Publication de la 3^e lettre d'info

- Grand angle sur la densité en planification

Jun

GT Ingénierie de la planification

- Réflexions sur la rédaction des cahiers des charges, ouverture plus large aux bureaux d'études



Septembre

106^e Congrès des Maires

- A la rencontre des élus de France



Novembre

Octobre

2^e rencontre des référents locaux de l'année

- Point sur les dynamiques des réseaux, co-construction d'outils pour lancer un réseau local et d'un temps dédié aux réseaux locaux lors des rencontres nationales



Décembre

3^e édition des rencontres nationales

- Sous le thème de la planification locale comme boussole pour créer le cadre de vie de demain
- Près de 200 participants
- 30 intervenants



4.

Les chantiers thématiques

Rappel des principaux chantiers de la feuille de route thématique :

1 | ACTEURS

Le rôle des acteurs de la planification, particulièrement des élus, à l'heure du Sobriété foncière

2 | DENSITÉ

L'intégration et l'appréhension de la densité en planification urbaine

3 | RENATURATION

L'intégration des enjeux de renaturation en planification

4 | BAS CARBONE

La planification bas-carbone comme levier pour la décarbonation des territoires

En 2024, les travaux de la feuille de route thématique se sont poursuivis notamment sur **les axes 1, 2 et 3**. Ces travaux, portés par l'équipe d'animation du réseau Planif Territoires ou par ses partenaires, sont détaillés ci-dessous.

N.B. L'équipe d'animation du réseau national, en lien avec les partenaires, a structuré une approche de la planification bas carbone (axe 4), dont les travaux débiteront dans le courant de l'année 2025

Axe 1.a : Le rôle des acteurs de la planification et particulièrement des élus à l'heure de la sobriété foncière

Le réseau Planif Territoires avait réuni dès 2023 un collectif de **dix élus engagés dans la planification territoriale** représentant divers horizons territoriaux pour mener une réflexion prospective sur l'évolution du portage politique de la planification.

Ces travaux, conduits sous la forme d'un cycle d'ateliers, a mis en exergue **5 facettes principales** qui permettent caractériser le rôle de l'élu dans un contexte d'évolution profonde des trajectoires des territoires et du positionnement des différents acteurs de planification.

Ce travail a été valorisé en 2024 sous la forme :

- ✓ **d'un rapport complet**, disponible [ici](#) ;
- ✓ **d'un dépliant synthétique** des 5 facettes, disponible [ici](#) ;
- ✓ **de marques pages** pour chacune des 5 facettes.

Ces différents supports ont été présentés à l'occasion du 106e Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France et de la 3^{ème} édition des rencontres nationales du Réseau Planif Territoires.



Axe 1.b : L'ingénierie de la planification

L'axe de travail sur le rôle des acteurs dans la planification comprend également un chantier dédié à l'ingénierie de la planification qui vise à répondre au besoin de mise à jour des documents d'urbanisme afin d'intégrer les objectifs de sobriété foncière et plus largement de transition.

Il s'agit d'explorer les conditions de mobilisation de l'ingénierie de la planification en répondant à plusieurs questions structurantes : quels acteurs ? quel niveau de préparation de la filière ? quels attendus dans les cahiers des charges ? quelles compétences mobiliser ?



Les compétences du chef de projet chargé de planification

En 2023, des travaux ont déjà été engagés avec l'appui du CNFPT et du Cerema, en vue notamment d'établir une cartographie des acteurs et des compétences.

Après une première phase de recensement de différentes compétences à mobiliser pour élaborer un document d'urbanisme, l'année 2024 a permis d'aborder leur déclinaison opérationnelle, avec l'ambition de compiler des actions concrètes à mettre en œuvre en lien avec les compétences, tout en identifiant des retours d'expérience inspirants.

En juillet, un temps collectif a été organisé par le Cerema et le CNFPT dans l'objectif de formaliser des contenus pédagogiques destinés aux acteurs de l'ingénierie privée, afin de les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques face aux enjeux de la planification territoriale.

En 2025, travaux se poursuivront, notamment avec une journée sur les compétences en planification dès janvier, organisée par le Cerema et le CNFPT.

L'un des objectifs de l'année 2024 était d'ouvrir plus largement les réflexions du chantier sur la rédaction des cahiers des charges aux bureaux d'études, après quelques réunions en 2023. C'est dans ce cadre qu'en juillet, une réunion restreinte a permis de préparer la prochaine réunion du GT.

La rédaction d'un bon cahier des charges

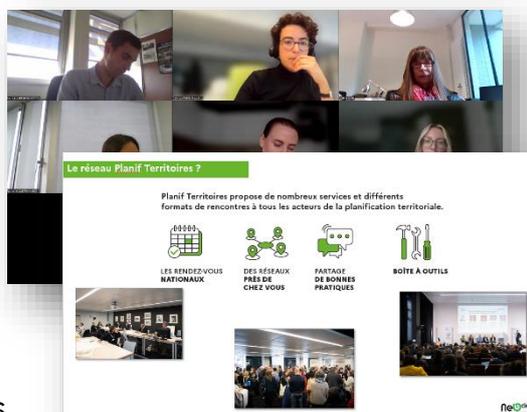
En parallèle des réflexions sur les compétences, le réseau Planif Territoires a engagé des travaux sur la commande publique relative à l'élaboration des documents d'urbanisme, et plus particulièrement sur le contenu des cahiers des charges et la manière de consulter et choisir ses prestataires ; l'objectif *in fine* est d'aider les territoires à cadrer la commande en amont, leur permettre de construire des cahiers des charges adaptés aux besoins sans renoncer aux ambitions et clarifier les critères de sélection lors des appels d'offre, pour assurer une commande publique cohérente et alignée sur les attentes des collectivités.

Pour ce faire, plusieurs séquences de travaux collectifs ont été conduites, notamment :

- ✓ Fin avril 2024 : un premier atelier a permis de cadrer et prioriser les attendus de la démarche ; à la suite de cet atelier, il a été convenu de travailler la production collective fiches repères autour de 3 enjeux principaux :
 - ✓ Enjeu 1 : bien définir sa stratégie en amont
 - ✓ Enjeu 2 : choisir la forme du marché et organiser sa consultation

- ✓ Enjeu 3 : bien définir les exigences techniques (au travers du cahier des charges)

- ✓ En septembre: un second atelier, réunissant des membres du COPIL, des représentants de services déconcentrés, de collectivités, d'agences techniques départementales, de bureaux d'études privés et de l'ACAD – Association des Consultants en Aménagement et en Développement des Territoires, a permis l'identification des questions clés sur chacun des 3 enjeux.



- ✓ Les résultats de cet atelier ont été approfondis lors des rencontres nationales du 5 décembre avec un atelier dédié, permettant de compléter le recueil de questions et pratiques de collectivités.

Ces travaux se poursuivront en 2025 et viseront à amorcer la production de fiches de la boîte à outils « cahier des charges », notamment autour du rôle de l'AMO, ou encore de l'articulation entre ingénierie publique et privée.

Axe 2 : Densité

Webinaire « planification de la densité »

Les travaux de l'axe 2, amorcés en 2023 par un travail préliminaire de sélection bibliographique, se sont prolongés en 2024, avec un premier webinaire « planification de la densité » en février (à retrouver [ici](#)) réunissant plus de 600 personnes !

Ce dernier explore l'évolution de la densité en planification et ses enjeux à travers les regards croisés de la FNAU et de la Fédération nationale des SCoT. Il s'appuie également sur des retours d'expérience comme la gestion de la densité en territoire détendu avec le SCoT Centre Ardèche, la redynamisation des



usages dans le bourg de Pesmes avec l'agence BQ+A, et l'équilibre entre densité et cadre de vie dans le PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les réseaux Planif Territoires locaux en première ligne sur le sujet de la densité

Les réseaux Bretagne et Ile-de-France ont consacré la 1ère édition des Cafés de réseaux locaux à leurs expériences en régions sur le sujet (voir également partie 6 du présent rapport d'activité).

Ce travail a été complété par la réalisation d'une sélection bibliographique et thématisée, mise à disposition [ici](#).

Groupe de travail « mutations des quartiers pavillonnaires »

Début 2024, la DHUP a mis en place une équipe-projet transversale pour structurer les travaux sur la mutation des tissus pavillonnaires.

Les travaux menés durant l'année ont permis de préparer et organiser une journée de travail collégial qui s'est tenue le 18 octobre, en collaboration avec les équipes du PUCA - Plan Urbanisme Construction Architecture, ponctuées de différentes séquences d'ateliers. Réunissant une centaine d'acteurs issus des collectivités, agences d'urbanisme, aménageurs, architectes, bailleurs sociaux, chercheurs et opérateurs de l'État, cette rencontre visait à approfondir les réflexions sur les enjeux d'évolution et les leviers de transformation des tissus pavillonnaires.

Une synthèse de ces travaux a été présentée à l'occasion des rencontres nationales de décembre.

LES RENCONTRES NATIONALES • « LA PLANIFICATION LOCALE COMME BOUSSOLE »

Une journée transversale

- Etat (administration centrale)
- Etat (services déconcentrés)
- Etablissement public/opérateur
- BE/Conseil
- Autres (Opérateurs, organisations professionnelles, agences d'urbanisme, élus et associations d'élus, collectifs, ...)

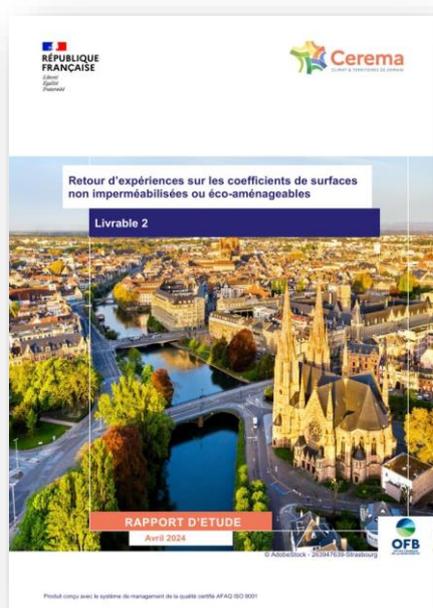
Timeline 2024:

- Mars:** Travaux pluridisciplinaires antérieurs : administration centrale (PUCA, études DREAL & Idéo...), services déconcentrés (DREAL Normandie, DDT Indre et Loire...)
- Mars:** 27/03 Rencontre acteurs - élus locaux : idéalité foncière, redéfinition urbaine : inventer le regard pour muter le territoire (PUCA)
- Mars:** Travaux bilatéraux
- Avril:** Lancement d'une équipe-projet transversale, technique et interne administration centrale (PUCA, DHUP (AD, UP, PH))
- Avril:** 23/04 : Premier cercle de travail : Présentation de démarches inspirantes + Approche de défilage par thématiques + Production d'un compte-rendu interne
- Avril:** 28/04 Colloque cycle / MAU / Péridain
- Avril:** 30/04 Colloque Issamoum Cam
- Octobre:** Identification de propositions thématiques
- Octobre:** 18/10 : Session de travail multi-acteurs : Rappel des enjeux, mise en perspective + Travail en atelier d'approfondissement de quelques propositions + Présentations flash par thématiques + Production d'une synthèse de restitution (en cours)
- Novembre:** 15/11 : Rencontres régionales du réseau Planif Territoires Ile de France : Présentation des travaux
- Décembre:** 05/12 : Rencontres nationales du réseau Planif Territoires : Présentation des travaux + Atelier complémentaire

Axe 3 : Enjeux de renaturation en planification

Publications et présentation de l'étude sur les coefficients de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables

Parmi les mesures en faveur de la nature en ville et de la limitation de l'artificialisation des sols, la loi du 22 août 2021, dite « Climat et Résilience », impose désormais à certaines collectivités de définir une part minimale de **surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables** dans leur plan local d'urbanisme.



Afin d'aider les collectivités concernées à mieux appréhender les contours et les potentialités de ces outils, la DGALN, le Cerema et l'Office Français de la Biodiversité ont lancé une étude qui a déjà fait l'objet de deux publications en 2024 :

- ✓ la première sur un retour d'expériences de collectivités pionnières et d'experts sur la mise en œuvre des coefficients de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables ;
- ✓ la seconde analysant leur cadre juridique, proposant une définition de la pleine terre et des recommandations pour préserver les sols et limiter leur artificialisation.

Les livrables sont disponibles [ici](#).

L'étude se poursuivra en 2025 avec un livrable fondé sur une bibliographie nationale et internationale.

Les premiers enseignements issus de retours d'expérience et les propositions méthodologiques ont également fait l'objet d'une demi-journée d'échanges en juin 2024, organisée en collaboration avec la commune de Ris-Orangis et dont le replay est disponible [ici](#).



Publication de l'étude « Renaturer : principes et méthodologies »

La Fédération nationale des SCoT a publié en août 2024 une étude co-financée par la DGALN sur les enjeux de renaturation dans la planification, une notion qui est au croisement de multiples politiques publiques : adaptation au changement climatique, reconquête de la biodiversité, génie écologique, gestion en eau, modèle agricole....

Cette étude vise à définir la renaturation, son intégration dans le cadre du ZAN et à identifier les leviers pour passer de l'ambition à l'action. Elle repose sur une double approche : un état des lieux basé sur une analyse bibliographique et des entretiens, ainsi qu'un cycle de sept ateliers réunissant experts, représentants de SCoT et partenaires institutionnels. Ces échanges ont permis d'explorer les connaissances nécessaires, les secteurs d'intervention, les conditions de mise en œuvre et de pérennisation, ainsi que les enjeux de gouvernance et de financement. L'objectif est de structurer une stratégie opérationnelle et concrète pour accompagner les territoires dans leurs démarches de renaturation.

L'étude a été présentée lors des Rencontres Nationales des SCoT en août 2024, puis lors des rencontres nationales de Planif Territoires en décembre 2024, avec le retour d'expérience du SCoT du Bassin d'Arcachon (qui a fait l'objet d'une des fiches pratiques de l'étude).



Axe 4 : La planification bas carbone

Les SCoT (pouvant comporter un volet Air-Energie-Climat) et les PLU(i) s'articulent étroitement avec les enjeux de planification bas carbone et les documents associés (PNACC à l'échelle nationale, PCAET à l'échelle locale, etc.). La DGALN a réuni un groupe de DDT et DREAL volontaires pour dresser un état des lieux des pratiques, difficultés et enjeux locaux sur le sujet. En parallèle, le réseau Planif Territoires est associé au club STEP (Synergies pour la transition énergétique par la planification) de l'ADEME dans le cadre de publications faisant le lien entre les politiques de transition énergétique et les documents de planification. En savoir plus [ici](#).

5.

Les temps forts nationaux

3^{ème} édition des Rencontres Nationales : « La planification comme boussole »



Chaque année, le réseau Planif Territoires propose à l'ensemble de ses membres et acteurs de la planification de se réunir autour des démarches entreprises tant par les territoires qu'au niveau national. La 3ème édition des Rencontres Nationales a permis de restituer les travaux de l'année 2024 et de les alimenter à travers les différents temps dédiés aux échanges.

Ce sont près de **200 personnes** qui ont participé à ce temps fort du réseau, organisé cette année à l'Espace Diderot (Paris 12^e).

Les Rencontres Nationales 2024 en chiffres :

- ✓ Plus de 30 intervenants et près de 200 participants présents ;
- ✓ De nombreuses thématiques abordées : paysage et patrimoines naturels et culturels, logement, biodiversité, nature en ville, renaturation, renouvellement urbain, cadre réglementaire de la planification...

Introduite par Suzanne BROLLY (Vice-Présidente de l'EuroMétropole de Strasbourg) et Damien BOTTEGHI (Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages au sein de la DGALN), la matinée a été l'opportunité d'interroger les évolutions de paradigme, postures et modes de faire en matière de planification. Celle-ci a permis d'inscrire les réflexions sur la planification autour d'une vision commune et de proposer des repères pour aider les territoires à se doter d'une trajectoire et la décliner dans des actions concrètes. Il a été rappelé :

- ✓ que la planification doit relever d'un engagement politique pour repenser les modes de décision et d'action et répondre à la diversité des enjeux, anticiper les transformations locales et élaborer des stratégies partagées ;
- ✓ qu'elle doit aboutir à une mise en œuvre opérationnelle du projet de territoire pour dépasser la simple portée réglementaire liée au droit des sols, afin de donner corps aux objectifs de transition et les atteindre.

En ce sens, la table ronde a mis l'accent sur l'importance de la coopération entre l'élu et ses services techniques pour mener à bien un exercice de planification adapté.

La matinée a été conclue par un témoignage fort et inspirant proposé par Anne-Cécile JACQUOT, co-gérante d'Omnibus, lauréat du Grand prix du paysage 2024 qui a rappelé l'importance d'une approche par le paysage dans la planification.

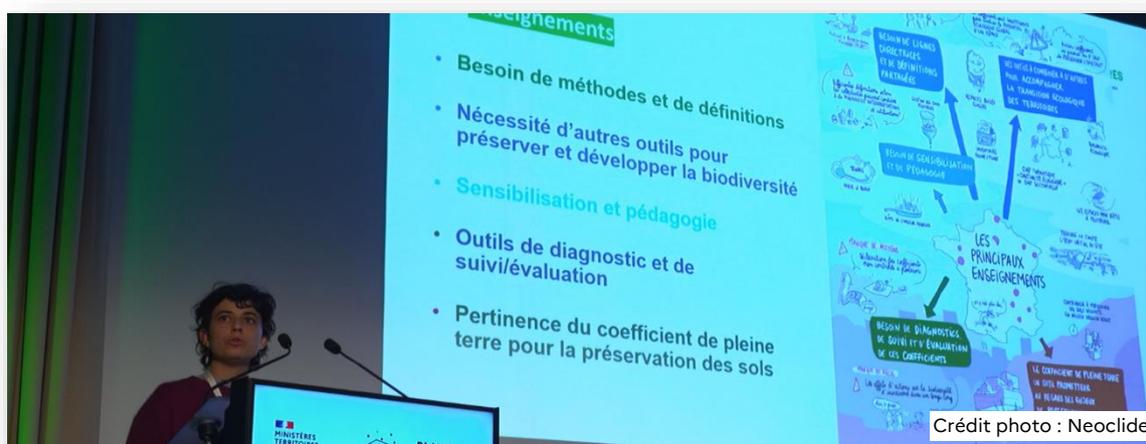


Dans un format de mini-conférences, l'après-midi a été rythmé par plusieurs interventions qui ont mis en lumière des **méthodes** et des **retours d'expérience** pour faire de la nature un pilier du projet de territoire s'inscrivant concrètement au sein des documents d'urbanisme :

- ✓ **L'étude de la FédéSCoT sur la renaturation**, présentée par Stella GASS, Directrice Générale de la FédéSCoT, a permis d'apporter des solutions et des études de cas aux porteurs de projet de SCoT.
- ✓ **L'exemple concret mis en œuvre par le Syndicat Mixte du SCoT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre** a quant à lui été présenté par Anthony DOUET, Directeur du Syndicat Mixte pour témoigner de la démarche particulière empruntée pour identifier les zones de renaturation prioritaires, dans un contexte où la gestion de la ressource en eau reste un enjeu majeur.
- ✓ **L'étude sur les coefficients de biotope par surface**, menée par le Cerema et l'Office français de la biodiversité a été présentée par Manon MARTIN, Directrice des projets sols et aménagement au Cerema, a mis en avant des méthodes concrètes pour favoriser la renaturation et la refonctionnalisation des sols.
- ✓ **La démarche innovante du PLUi « 3 en 1 » d'Angers Loire Métropole, pour urbanisme, habitat et mobilités, en vigueur depuis 2017** a été présentée par Armelle MARRIERE, Julien DAUPLE et Valérie GALPIN. Cette démarche offre un autre regard pour ce territoire au patrimoine bâti, agricole et naturel sous pression. L'enjeu était également de montrer comment la nature est

appréhendée et comment les différentes parties prenantes sont associées à travers la révision du PLUi initiée en 2024.

- ✓ **La stratégie de Toulouse Métropole en matière de nature en ville**, illustrée par Dominique FALLIERO, a montré les réflexions de la métropole après l'annulation de son PLUi en 2021. Pour ce faire, les élus ont abordé la nature en ville en conciliant les enjeux d'adaptation au changement climatique avec les fortes attentes citoyennes en matière de développement local avec une approche axée sur la sobriété et la sincérité.



Crédit photo : Neoclide

En parallèle, **3 ateliers collaboratifs et 2 séquences « points de vue » avec une intervention et des échanges ont réuni une centaine de participants** tout au long de l'après-midi.

- ✓ L'atelier « **Réflexions juridiques : simplifier les procédures ?** » a permis de discuter de questions juridiques afin de dégager des pistes de solution permettant de faciliter la mise en œuvre des documents d'urbanisme.
- ✓ L'atelier « **Construire son document d'urbanisme : comment concevoir un cahier des charges « sur mesure » ?** » a été l'occasion pour les participants d'échanger sur le bon curseur de conception d'un cahier des charges, entre précision et souplesse, pour permettre aux prestataires de répondre efficacement aux attentes des collectivités.
- ✓ L'atelier « **Quelles évolutions des compétences indispensables à l'exercice de planification et comment les mobiliser ?** » était l'opportunité de débattre sur les nouvelles compétences que demande l'exercice de planification d'aujourd'hui.



- ✓ La séquence point de vue « **Maisons / Jardins : se réappropriier les paysages habités du pavillonnaire** » a quant à lui permis aux participants de débattre autour des paysages des tissus pavillonnaires. Il s'inscrit à la croisée des réflexions menée sur la mutation des tissus pavillonnaires et celles concernant le Plan nature en ville.





- ✓ La séquence point de vue « **Faciliter la prise en main des enjeux de planification : démarches et réseaux de l'Etat pour accompagner les collectivités dans leur transition** » a offert l'opportunité aux réseaux locaux du Réseau Planif Territoires et services déconcentrés de l'Etat, de témoigner des démarches entreprises et d'échanger avec les autres acteurs de la planification présents (collectivités, bureaux d'études, ingénierie publique) autour des enjeux locaux de planification pour accompagner les transitions.





Pour revivre l'intégralité des moments de cette journée, cliquer [ici](#).

106^e Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France

Un stand pour renforcer la voix des élus locaux au sein du réseau

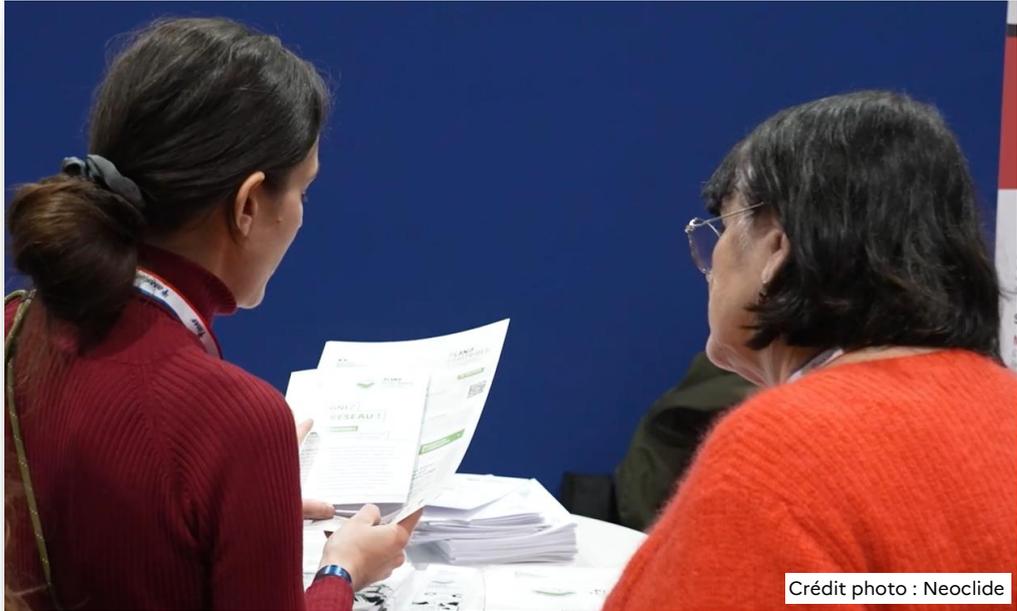


Le 19 novembre 2024, lors du **106e Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France** organisé par l'AMF, l'équipe d'animation du réseau Planif Territoires est allée à la rencontre des élus et des techniciens de différents territoires pour faire découvrir le réseau et ses actions. Être à l'écoute des territoires est une condition essentielle et nécessaire pour identifier les leviers d'action du réseau.

Tout au long de la journée, des élus ont partagé leurs convictions et leurs réussites en matière de planification locale, mais aussi leurs difficultés et leurs besoins d'accompagnement et d'écoute. Ce moment privilégié de contact entre le réseau Planif Territoires et les élus a également été l'occasion d'entendre la voix d'élus ruraux, dont certains se sont prêtés à l'exercice d'une courte interview filmée :

- ✓ **Pierre GROSJEAN**, Conseiller départemental du Cher, Président de la SEM Territoria, Maire de Baugy (Cher) et Ambassadeur du réseau Planif Territoires ;
- ✓ **Yannick JOUSSEAUME**, Maire de la commune de Montaut (Ariège) ;
- ✓ **Christelle PAILLARD**, Maire de la commune de Portieux (Vosges) ;
- ✓ **Patrick DE GONZAGA**, Maire de la commune de La Rouvière (Gard).

Pour découvrir en vidéo les échanges avec les élus lors du Congrès des Maires, cliquer [ici](#).



6.

Les référents locaux en action

Des réseaux locaux qui se développent

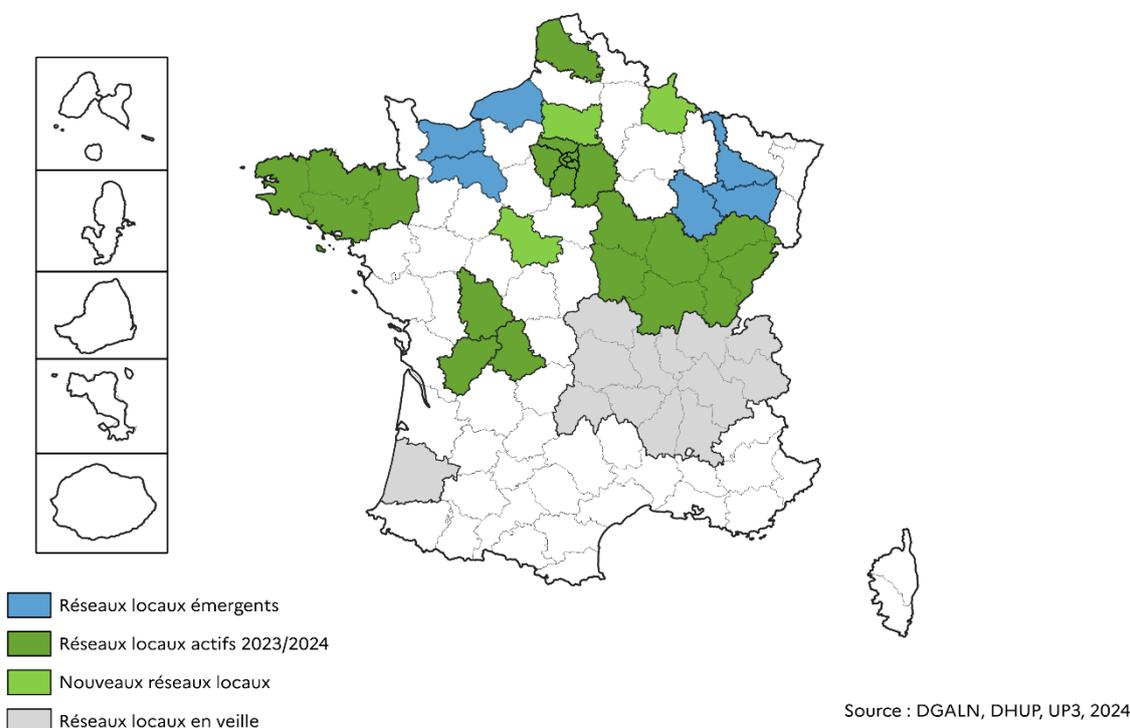
Le réseau des acteurs de la planification Planif Territoires se décline dans les territoires en réseaux locaux, organisés à l'échelle départementale, régionale ou interdépartementale. Ils participent à la mise en réseau d'une communauté d'acteurs de terrain de la planification, au plus près des problématiques et besoins exprimés localement.

À l'initiative des services déconcentrés de l'État et soutenus par le niveau national (DGALN), les réseaux locaux organisent de nombreuses actions visant à accompagner autrement les territoires en charge de l'élaboration des documents de planification.

Par leur animation régulière (présentielle ou distancielle), les réseaux locaux contribuent à :

- ✓ **Diffuser** de la connaissance et des méthodes sur la planification locale ;
- ✓ **Approfondir** certains sujets à enjeux et retours d'expérience ;
- ✓ **Fédérer et accompagner les acteurs locaux** dans l'élaboration de leur document de planification.

LES RESEAUX LOCAUX PLANIF TERRITOIRES EN 2024



En 2024, la dynamique d'engagement des réseaux locaux se confirme, illustrée par une couverture nationale qui se développe par l'intégration de 3 nouveaux réseaux locaux et 4 émergents. Ces réseaux locaux répondent à des logiques d'organisation différentes. A titre d'illustration, hors réseaux émergents :

- ✓ Quatre réseaux sont régionaux : les réseaux Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne.
- ✓ Trois réseaux sont départementaux: les réseaux des Landes, , Ardennes, Pas de Calais, Oise et Loir-et-Cher.
- ✓ Un réseau est interdépartemental : Charente – Vienne – Haute-Vienne.

Depuis la refonte du réseau, le réseau national a entamé un travail d'échange régulier avec les référents des réseaux locaux afin de renforcer la dynamique inter-réseaux. Dans ce cadre, les référents se sont réunis à différentes reprises en 2024 autour d'ateliers collaboratifs et de réunions qui ont notamment :

- ✓ fourni la matière pour l'élaboration d'une note de cadrage et d'un kit de démarrage aux nouveaux membres du réseau.
- ✓ d'échanger sur les sujets à enjeux.

L'année 2024 a également été l'occasion de tester et mettre en place une nouvelle modalité d'interaction : « **les cafés des réseaux locaux** » dans un format qui permet de

valoriser les initiatives des réseaux locaux et de leur donner une portée nationale pour encourager la coopération entre acteurs.

Conçue en partenariat avec les réseaux Bretagne et Ile-de-France, la première édition de ces cafés des réseaux locaux s'est déroulée en avril 2024 sur le thème : **Couvrons ensemble pour la sobriété foncière dans nos territoires**. Nourri de l'éclairage de l'Institut Paris Région et de l'agence d'urbanisme Quimper-Cornouaille-Développement, ce webinaire a exploré plus précisément les outils et ressources mobilisés pour répondre aux enjeux de la sobriété foncière sur les deux régions, ainsi que les stratégies déployées par les acteurs locaux pour territorialiser les politiques publiques.

Le programme et le replay du webinaire sont à retrouver [ici](#).

Pour retrouver et suivre l'actualité des réseaux locaux sur le site internet de Planif Territoires : cliquer [ici](#).

Des outils pour accompagner les réseaux locaux

Formalisation d'un « mode d'emploi » d'animation des réseaux locaux

En 2024, il existe une dizaine de réseaux locaux actifs à différentes échelles (régionale, interdépartementale ou départementale) et une dizaine de réseaux locaux en projet. Certains réseaux locaux résultent de l'évolution des Club PLUi régionaux et disposent donc d'une solide expérience en animation locale. D'autres réseaux sont plus jeunes, mais n'en sont pas moins novateurs et dynamiques. **Les apports mutuels de ces réseaux entre eux sont donc complémentaires, et tous s'inscrivent dans un cadrage national** visant à accompagner la structuration de démarches locales et à rendre visible le réseau national et les réseaux locaux, de manière à en faire bénéficier un maximum de territoires.

Pour faciliter et guider la mise en place d'un réseau local et son animation, un travail a été engagé en 2024 pour proposer un document de cadrage, de type « mode d'emploi simplifié », rappelant les attendus de réseaux locaux, proposant quelques bonnes pratiques et rappelant les ressources mobilisables au niveau national.



En 2025, l'équipe du réseau Planif Territoires proposera la version définitive de ce document.

Kit de démarrage : faciliter l'accueil de nouveaux référents !

Pour faciliter l'accueil des nouveaux référents, l'équipe de Planif Territoires a travaillé en 2024 sur l'élaboration d'un kit de démarrage à destination des réseaux locaux qui se lancent dans l'aventure. Ce kit a pour ambition :

- ✓ d'inspirer les porteurs d'initiatives locales d'animation ;
- ✓ de faciliter et accompagner le lancement d'un réseau local de Planif Territoires ;
- ✓ de rendre compte des démarches existantes des réseaux locaux.

En 2025, ce kit sera nourri des ressources suivantes :

- ✓ le tableau de l'ensemble des référents du réseau Planif Territoires,
- ✓ un lien d'accès pour interagir sur les documents présentés en séances, une foire aux questions,
- ✓ la plaquette de présentation du réseau national Planif Territoires,
- ✓ l'extraction locale de la base nationale des inscrits au réseau correspondante à chaque territoire,
- ✓ la charte graphique (modèles des différents documents et logo),
- ✓ la note de cadrage et d'autres ressources utiles.

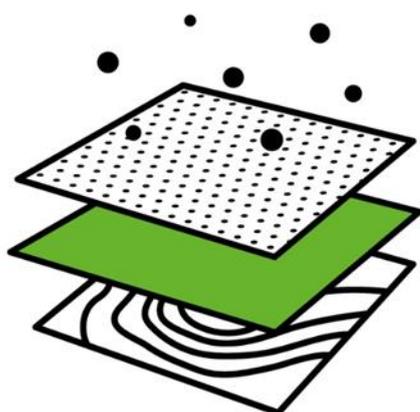


L'équipe travaillera également sur la création d'un tutoriel backoffice pour alimenter la page internet du site Planif Territoires, où chaque territoire peut alimenter sa page d'actualités et de travaux locaux à valoriser et diffuser.

A savoir :

Le réseau national Planif Territoires soutient également les démarches émergentes d'animation locale en donnant accès à différents services, notamment :

- Une mise en réseau entre les référents via des réunions trimestrielles ;
- Une page du site internet de Planif Territoires pour valoriser les actions locales ;
- Un référent national du réseau ;
- Un webinaire « le café des réseaux locaux » pour valoriser les actions.



**PLANIF
TERRITOIRES**
Imaginons ensemble
nos territoires de demain

Contact :

planif-territoires@developpement-durable.gouv.fr

Direction de rédaction : Roxane JOLY (DGALN/DHUP/UP3)

Rédaction : Maxime GANGLOFF, Dominique RENAUDET (Neoclide)